



Communiqué de presse
Paris, le 9 janvier 2025 – 18h30

Point sur le projet de plan de redressement

Paris, le 9 janvier 2025 à 18h30 – HOPIUM (FR0014000U63 – ALHPI), la cleantech qui vise à décarboner les transports lourds, avait transmis le 13 décembre 2024, auprès du Tribunal de Commerce de Paris, son projet de plan de redressement ¹ qui reposait sur l'hypothèse d'un financement de l'année 2025 au travers d'une augmentation de capital de 8 millions d'euros afin d'accompagner la société dans cette année charnière qui doit la voir passer du stade R&D à une phase de commercialisation.

Le soutien manifesté par certains créanciers privés et les actionnaires par le biais de leur vote favorable sur le projet de plan de la société (cf tableau de synthèse ci-dessous), ainsi que par les négociations en cours de formalisation, témoigne de leur volonté d'accompagner la Société dans son ambition de déployer sa technologie stratégique 100% française de pile à combustible.

Cependant, la présentation du projet de plan de redressement au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre d'une audience d'examen prévue le 16 janvier 2024 était conditionnée à l'obtention par Hopium d'engagements de souscription à l'augmentation de capital à hauteur de minimum 75% de son montant, soit 6 millions d'euros².

Or, à ce jour, la société n'a pas encore reçu l'ensemble des garanties formelles de souscription à l'augmentation de capital pour la totalité du montant requis. Dans ce contexte, la société ne souhaite pas prendre le risque de présenter un projet de plan au Tribunal de Commerce dès lors que son financement n'est pas intégralement garanti.

Par conséquent, Hopium, qui avait anticipé cette éventualité, coordonne actuellement, avec le soutien des organes de la procédure, la négociation d'un mode de financement alternatif à cette augmentation de capital présentant toutes les garanties requises mais restant cependant dilutif pour les actionnaires de la société. Dans le cas où ces négociations aboutiraient favorablement dans les prochains jours, c'est ce mode de financement du plan de redressement qui serait présenté au Tribunal de Commerce de Paris, lors de l'audience du 16 janvier 2025, et soumis à un nouveau vote des classes de parties affectées.

La situation d'Hopium et ses perspectives d'activité, ainsi que la proposition de remboursement faite à chacune des classes de parties affectées, resteraient globalement identiques.

A l'issue de l'audience au Tribunal de Commerce, Hopium communiquera sur l'évolution du calendrier de la procédure en cours et, le cas échéant, sur le plan de redressement modifié.

¹ Communiqué de presse du 13 décembre 2024

² Cf paragraphe 2.10 du projet de plan de redressement

**Tableau – Synthèse des résultats du vote des classes de parties affectées
sur les projets de plans de redressement proposé le 13 décembre 2024**

Classe	Nom de la classe de parties affectées	Montant total retenu des créances	Taux de participation	Vote POUR
1	Créances fiscales et sociales privilégiés non rémissibles	1 336 054,93€	66,67 %	0 %
2	Créances fiscales et sociales privilégiés rémissibles	2 602 949,90 €	100 %	47,85 %
3	Propriété intellectuelle	335 513,55 €	100 %	100 %
4	Bailleurs	256 821,59 €	0 %	N.S.
5	Créances fiscales et sociales chirographaires non rémissibles	496 769,62 €	100 %	0 %
6	Créances fiscales et sociales chirographaires rémissibles	2 203 870,85 €	50 %	0 %
7	Dettes financières	3 005 661,94 €	100 %	0 %
8	Stratégie hydrogène	1 305 396,11 €	45,45 %	97,38 %
9	Non stratégique	7 768 165,75 €	37,50 %	78,49 %
10	Contentieux en cours / renvoi	1 185 625,00 €	0 %	N.S.
11	Créances de dommages & intérêts	1 662 380,08 €	33,33 %	0 %
12	Compte-courant d'actionnaire	5 690 800,00€	71,43 %	0 %
13	Détenteurs de capital		19,8 %	99,9 %

À propos de Hopium :

Hopium est un fournisseur de solutions complètes de motorisation électrique à pile à combustible hydrogène pour les transports lourds. Engagée dans la recherche d'une alternative bas carbone et performante pour les mobilités lourdes, Hopium vise à révolutionner le secteur grâce à la commercialisation début 2025 d'une gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW.



SIN : FR0014000U63 - Mnémonique : ALHPI

www.hopium.com

Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#), [Twitter](#)

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

Contact :

Relations investisseurs

S. Kennis et J. Gacoin

hopium@aelium.fr